

## SECTION 12

# CHAUSSURES, COIFFURES, PARAPLUIES, PARARSOLS, CCANNES, FOUETS, CRAVACHES ET LEURS PARTIES; PLUMES APPRETEES ET ARTICLES EN PLUMES; FLEURS ARTIFICIELLES; OUVRAGES

### CHAPITRE 64

#### CHAUSSURES, GUETRES ET ARTICLES ANALOGUES ; PARTIES DE CES OBJETS

Notes.

1.- Le présent Chapitre ne comprend pas :

- a) les articles à jeter destinés à couvrir les pieds ou les chaussures, faits de matériaux légers ou peu résistants (papier, feuilles en matière plastique, par exemple) et n'ayant pas de semelles rapportées (régime de la matière constitutive);
- b) les chaussons en matières textiles, sans semelles extérieures collées, cousues ou autrement fixées ou appliquées au dessus (Section XI);
- c) les chaussures usagées du n° 63.09;
- d) les articles en amiante (asbeste) (n° 68.12);
- e) les chaussures et appareils d'orthopédie et leurs parties (n° 90.21);
- f) les chaussures ayant le caractère de jouets et les chaussures auxquelles sont fixés des patins (à glace ou à roulettes); les protège-tibias et les autres articles de protection utilisés pour la pratique des sports (Chapitre 95).

2.- Ne sont pas considérés comme parties, au sens du n° 64.06, les chevilles, protecteurs, œillets, crochets, boucles, galons, pompons, lacets et autres articles d'ornementation ou de passementerie, qui suivent leur régime propre, ni les boutons de chaussures (n° 96.06).

3.- Au sens du présent Chapitre :

- a) les termes caoutchouc et matières plastiques couvrent les tissus et autres supports textiles comportant une couche extérieure de caoutchouc ou de matière plastique perceptible à l'œil nu; il est fait abstraction, pour l'application de cette disposition, des changements de couleur provoqués par les opérations d'obtention de cette couche extérieure;
- b) l'expression cuir naturel se réfère aux produits des n°s 41.07 et 41.12 à 41.14.

4.- Sous réserve des dispositions de la Note 3 du présent Chapitre :

- a) la matière du dessus est déterminée par la matière constitutive dont la surface de recouvrement extérieure est la plus grande, sans égard aux accessoires ou renforts tels que bordures, protège-chevilles, ornements, boucles, pattes, œillets ou dispositifs analogues;
- b) la matière constitutive de la semelle extérieure est déterminée par celle dont la surface au contact du sol est la plus grande, sans égard aux accessoires ou renforts, tels que pointes, barrettes, clous, protecteurs ou dispositifs analogues.

Note de sous-positions.

1.- Au sens des n°s 6402.12, 6402.19, 6403.12, 6403.19 et 6404.11, on entend par chaussures de sport exclusivement :

- a) les chaussures conçues en vue de la pratique d'une activité sportive et qui sont ou peuvent être munies de pointes, de crampons, d'attaches, de barres ou de dispositifs similaires;
- b) les chaussures de patinage, chaussures de ski, chaussures pour le surf des neiges, chaussures pour la lutte, chaussures pour la boxe et chaussures pour le cyclisme.

CODE	DESCRIPTION	Unité(s)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
------	-------------	----------	----	-----	-----	-----	--------	-----	-----	-----	-----	-----

CODE	DESCRIPTION	Unités(s)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>64.01</b>	<b>PAR COUTURE OU PAR DES RIVETS, DES CLOUS, DES VIS, DES TETONS OU DES</b>											
6401.1010.00	-- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6401.1090.00	-- Autres	QA	20		18							
6401.9210.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6401.9290.00	--- Autres	QA	20		18							
6401.9910.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6401.9990.00	--- Autres	QA	20		18							
<b>64.02</b>	<b>AUTRES CHAUSSURES A SEMELLES EXTERIEURES ET DESSUS EN CAOUTCHOUC OU EN</b>											
6402.1210.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	20		18							
6402.1290.00	--- Autres	QA	20		18							
6402.1910.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6402.1990.00	--- Autres	QA	20		18							
6402.2010.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6402.2090.00	--- Autres	QA	20		18							
6402.9110.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6402.9190.00	--- Autres	QA	20		18							
6402.9910.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6402.9920.00	--- Sandales (tong)	QA	20		18							
6402.9990.00	--- Autres	QA	20		18							
<b>64.03</b>	<b>CHAUSSURES A SEMELLES EXTERIEURES EN CAOUTCHOUC, MATIERE PLASTIQUE, CUIR</b>											
6403.1210.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	20		18							
6403.1290.00	--- Autres	QA	20		18							
6403.1910.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6403.1990.00	--- Autres	QA	20		18							
6403.2010.00	-- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6403.2090.00	-- Autres	QA	20		18							
6403.4010.00	-- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6403.4090.00	-- Autres	QA	20		18							
6403.5110.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6403.5190.00	--- Autres	QA	20		18							
6403.5910.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6403.5990.00	--- Autres	QA	20		18							
6403.9110.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6403.9190.00	--- Autres	QA	20		18							
6403.9910.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6403.9990.00	--- Autres	QA	20		18							
<b>64.04</b>	<b>CHAUSSURES A SEMELLES EXTERIEURES EN CAOUTCHOUC, MATIERE PLASTIQUE, CUIR</b>											
6404.1110.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6404.1190.00	--- Autres	QA	20		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>64.04</b>	<b>CHAUSSURES A SEMELLES EXTERIEURES EN CAOUTCHOUC, MATIERE PLASTIQUE, CUIR</b>											
6404.1910.00	--- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6404.1990.00	--- Autres	QA	20		18							
6404.2010.00	-- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6404.2090.00	-- Autres	QA	20		18							
<b>64.05</b>	<b>AUTRES CHAUSSURES</b>											
6405.1010.00	-- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6405.1090.00	-- Autres	QA	20		18							
6405.2010.00	-- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6405.2090.00	-- Autres	QA	20		18							
6405.9010.00	-- Présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	10		18							
6405.9090.00	-- Autres	QA	20		18							
<b>64.06</b>	<b>PARTIES DE CHAUSSURES(Y COMPRIS LES DESSUS MEME FIXES A DES SEMELLES</b>											
6406.1000.00	- Dessus de chaussures et leurs parties, à l'exclusion des contreforts et bouts durs	QA	10		18							
6406.2000.00	- Semelles extérieures et talons, en caoutchouc ou en matière plastique	QA	10		18							
6406.9010.00	-- Jambières, guêtres et articles similaires et leurs parties	QA	10		18							
6406.9020.00	-- Assemblages formés de dessus de chaussures fixés aux semelles premières en toutes matières autres que le métal	QA	10		18							
6406.9090.00	-- Autres	QA	10		18							

#### Légende

DD	Droits de Douane
TUB	Taxe spécifique Unique B.G.E.
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
DUS	Droit Unique de Sortie
TSB_PT	Taxe Spéciale sur les Boissons
PSV	Prélèvement sur les Viandes
TUF	Taxe spécifique Unique F.E.R.
TUA	Taxe spécifique Unique Armée
TUP	Taxe spécifique Unique 3e Pont
TUS	Taxe spécifique Unique S.I.R.